



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 1^{er} avril 2021

Bilan des investissements internationaux en France en 2020

Le bilan des investissements internationaux en France en 2020 réalisé par Business France vient de paraître. Il confirme la dynamique enclenchée depuis quelques années, et ce malgré la crise sanitaire.

La France enregistre sa deuxième meilleure performance en termes de création d'emplois en dix ans – 1215 décisions d'investissement ont permis de créer ou maintenir 34 567 emplois. Les projets d'investissements n'ont reculé que de 17% l'année dernière contre une chute moyenne de l'ordre de 33% au niveau mondial. L'Europe est la principale source des investissements en France (64%), l'Amérique du nord venant en deuxième position (20%) et l'Asie en troisième (10%).

Les politiques industrielles et de R&D du gouvernement ont permis d'accélérer les investissements étrangers à haute valeur-ajoutée. Un quart des projets ayant abouti en 2020 visent à implanter ou étendre un site de production et le nombre de projets en R&D, bien qu'en diminution, se maintient à un niveau élevé, avec 146 projets. Les secteurs stratégiques de la santé (+40%) et des énergies renouvelables (+13%) progressent nettement.

Le Grand Est confirme son attractivité, ainsi que le détaille le focus régional de ce bilan 2020. Compte tenu de son poids économique, la région accueille un nombre de projets plus élevé que l'Île-de-France. Le Royaume-Uni y est le premier pays investisseur pour ce qui est des emplois (43%), tandis que l'Allemagne détient la première place en matière de projets (31%). Au total, ce sont 103 projets avec 4175 emplois créés ou maintenus en 2020 dans la région, ce nombre d'emplois étant en hausse de plus d'un tiers par rapport à 2019.

Trois ans de réformes ont créé un environnement social plus flexible et plus sûr, adapté à ce qu'est aujourd'hui la réalité de l'emploi. Le développement de l'activité en France est devenu plus aisé, grâce notamment à la loi PACTE de 2019 et la loi ASAP de 2020, qui allègent les formalités administratives. Entre 2017 et 2022, les sociétés ont vu leur taux d'impôt baisser de 33% à 25%.

Depuis le début de la crise sanitaire, un ambitieux plan de soutien a permis de soutenir les entreprises et protéger l'emploi. Ce filet de sécurité économique a mobilisé 11 Md€ dans le Grand Est depuis le printemps 2020. Grâce au plan France Relance, la France accélère les transformations pour la rendre encore plus attractive pour les entreprises étrangères. La baisse des impôts de production, qui pèsent de façon unique sur les entreprises qui produisent et emploient en France, bénéficiera à plus de 40 000 entreprises régionales, y compris des entreprises étrangères.

Au niveau régional, le Business Act Grand Est lancé à l'été 2020 et l'Accord régional signé en mars 2021 mobilisent des investissements massifs dans les infrastructures et dans l'économie de demain. Ce bilan positif des investissements étrangers est le reflet de la confiance qu'inspire la France aux investisseurs étrangers, amplifiée dans le Grand Est par une coopération étroite entre l'Etat, la Région et leurs opérateurs.

Contact presse

Bruno Iossif
Tél : 03 88 21 68 77
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67